



SERVICE ENFANCE 2018/2019
Restaurant Scolaire, Garderie, ALSH

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

L'ENFANT

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : GARCON FILLE
CLASSE FREQUENTEE : ECOLE FREQUENTEE :

Photo

RESPONSABLE(S) DE L'ENFANT :

PERE

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
.....
.....
Tél Domicile :
Tél Travail :
EMAIL :
.....

MERE

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
.....
.....
Tél Domicile :
Tél Travail :
EMAIL :
.....

Nom et N° du médecin traitant :
N° Allocataire CAF :
Nom et N° de la Police d'Assurance pour les activités extrascolaires :

Nous vous conseillons fortement d'en souscrire si ce n'est pas le cas à ce jour

▪ VACCINATION : (SE REFERER AU CARNET DE SANTE)
FOURNIR LES PHOTOCOPIES DES PAGES DE VACCINATION

▪ RECOMMANDATION(S) UTILE(S) DES PARENTS :

Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, prothèses auditives, dentaires, etc... :
.....
Indiquez ci-après : Les difficultés de santé (accident, crises compulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant la date et les précautions à prendre :
.....
.....

▪ RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, fournir une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicament dans l'emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice – **ATTENTION : Seul les médicaments sans étiquettes rouges sont autorisés**).

Document à retourner avant le 31 juillet 2018

▪ L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

MALADIES	Oui	Non
ROUGEOLE		
VARICELLE		
ANGINE		
OTITE		
RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU		
SCARLATINE		
COQUELUCHE		
OREILLONS		

▪ L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES ALLERGIES SUIVANTES ?

ALLERGIES	Oui	Non
ASTHME		
ALIMENTAIRE		
MEDICAMENTEUSE		
AUTRES		

DECLARATION DES PARENTS :

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et :

- Déclare avoir pris connaissance de règlement intérieur de l'ALSH, Garderie, Restaurant Scolaire, et m'engage à en respecter les conditions.

(Document téléchargeable sur notre site internet www.murdebretagne.net)

- Autorise les responsables à faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale de première urgence qui s'avérerait nécessaire en cas d'accident.

DATE :

SIGNATURE :